



Communiqué de presse

Préserver l'héritage, bâtir l'avenir : Le label Entreprise du Patrimoine Vivant expliqué Jeudi 30 janvier 2025, à la Cité de la Tapisserie à Aubusson

La Chambre de Commerce et d'Industrie de la Creuse, en partenariat avec la Préfecture de la Creuse et le Réseau Excellence Nouvelle-Aquitaine, organisent un événement destiné à sensibiliser les entreprises du territoire au **Label Entreprise du Patrimoine Vivant (EPV)**, symbole d'excellence et de savoir-faire unique.

Le label EPV est une marque de reconnaissance de l'Etat mise en place pour distinguer des entreprises françaises aux savoir-faire artisanaux et industriels d'excellence. Entreprises aux savoir-faire qui allient tradition et innovation pour préserver leur patrimoine tout en construisant l'avenir.

Depuis sa mise en place en 2005, le label EPV regroupe plus de 1000 entreprises d'exception en France. La région Nouvelle-Aquitaine est la **3^{ème} en France en nombre d'entreprises labellisées** (autour de **150** entreprises labellisées et en cours de renouvellement de label).

On retrouve des EPV dans **8 secteurs phares** :

- Ameublement et Décoration
- Architecture et Patrimoine bâti
- Arts de la table
- Culture et Communication,
- Equipements industriels, médicaux, mécaniques,
- Gastronomie
- Loisirs et Transports
- Mode et beauté

Le secteur le plus représenté est la décoration.

Depuis 2017, la **Région Nouvelle-Aquitaine** soutient activement le développement et la promotion du label EPV sur le territoire régional en partenariat avec la **CCI Nouvelle-Aquitaine** pour accompagner les entreprises dans le dépôt de leur dossier, la valorisation de leur label et pour favoriser le développement de leur réseau professionnel. Cette volonté est réaffirmée dans la feuille de route **Cuir Luxe Textile et Métiers d'art 2024-2030** en poursuivant l'accompagnement de la dynamique sur les reconnaissances des savoir-faire.

Afin que cette dynamique soit davantage appropriée par les entreprises et pour les inscrire dans la tendance nationale d'une animation au plus près du terrain via la constitution d'associations régionales EPV, une **association regroupant les entreprises labélisées EPV en Nouvelle-Aquitaine** a été créée en avril dernier.

Ce rendez-vous aura pour objectif de présenter aux entreprises locales les enjeux et les démarches pour obtenir ce label prestigieux.

Informations pratiques :

- **Date** : Jeudi 30 janvier 2025
- **Lieu** : Cité de la Tapisserie, Aubusson



- **Public visé :** Entrepreneurs, artisans, professionnels du tourisme, acteurs économiques et institutionnels.

La participation à cet événement est gratuite, mais l'inscription préalable est requise : <https://forms.office.com/e/95MH5ZPaMR>

Cet évènement sera l'occasion de découvrir les avantages du Label EPV et d'explorer les opportunités qu'il offre pour les entreprises souhaitant valoriser leur savoir-faire et renforcer leur compétitivité sur le marché national et international grâce notamment à l'intervention de partenaires telle que **La Région Nouvelle-Aquitaine**.

Contact : CCI Creuse – Elise ROUCHON-RAYNAUD 05.55.51.96.72
